

Fermetures de services hospitaliers en Auvergne-Rhône-Alpes: Une enquête exclusive révèle que plus de 25% des établissements seraient concernés.

Vivement préoccupée par les difficultés d'accès aux soins des usagers de la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a demandé à rencontrer le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé.

Givors, Bourgoin-Jallieu, Ambert, Annemasse... Alertée par de nombreuses remontées de terrain, la [délégation régionale de France Assos Santé](#) a déclenché une enquête éclair auprès des 642 [représentants des usagers](#)¹ siégeant au sein des 313 établissements publics, privés et privés d'intérêt collectif que compte la région².

Résultats : Avec 146 réponses issues de représentants siégeant dans 127 établissements différents des 12 départements, l'échantillon est représentatif et les enseignements significatifs :

- **27 %** des répondants déclarent avoir récemment observé des **fermetures de services liées à des problématiques de personnels**.
- Parmi ces derniers, **54 %** déclarent que **les usagers ne sont pas réorientés vers des solutions alternatives**.
- Lorsqu'ils sont réorientés, dans **43% des cas**, la **solution proposée n'est pas jugée satisfaisante** pour des raisons d'éloignement géographique, de délais de prise en charge ou encore de tarification.

Au seuil d'une saison particulièrement génératrice de recours aux soins et alors que l'épidémie COVID 19 n'est pas encore contenue, l'enjeu est pourtant crucial :

« *Pertes de chance, ruptures de parcours, renoncements... les conséquences connues d'une offre de soins insuffisante sont ici exacerbées, dans tous les territoires. Des solutions efficaces doivent être trouvées rapidement.* » Déclare François BLANCHARDON, Président de l'Union régionale réunissant 135 associations d'usagers.

Un courrier de demande de rencontre a été adressé au Directeur Général de l'ARS pour évoquer l'ampleur du phénomène et les solutions envisagées.

France Assos Santé (Auvergne-Rhône-Alpes) ? Une voix pour tous et toutes !

France Assos Santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé, sa création procède de la loi de santé du 26 janvier 2016. Sur la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe 135 associations d'usagers de la santé, plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé sur la région. Elle permet que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé qui les concernent au premier chef, par une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

Plus d'information : <https://www.france-assos-sante.org/>

Contact presse : Adrien DELORME – 06 47 86 47 19 – adelorme@france-assos-sante.org

¹ Les **représentants des usagers** assurent la représentation des personnes malades et des **usagers** du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique. Leur participation repose sur un engagement associatif bénévole. Ils exercent leur mandat au nom de tous les **usagers**.

² Chiffres ARS Auvergne-Rhône-Alpes 2019